

ENQUÊTE “RSE : LA PAROLE AUX FOURNISSEURS !”

Plus de 70% des fournisseurs interrogés sont régulièrement sollicités par leurs clients sur les sujets de RSE

Le sujet de la RSE dans la relation donneurs d'ordre – fournisseurs est aujourd'hui au cœur de l'actualité notamment avec la loi du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre. De plus en plus d'exigences RSE sont demandées aux fournisseurs de toute taille, de l'appel d'offre à la contractualisation et également tout au long de la relation commerciale. Dans ce contexte, les fournisseurs, en particulier ceux de petites tailles, semblent avoir moins l'opportunité de s'exprimer sur leur perception face à ces nouvelles tendances et des conséquences opérationnelles ou même financières engendrées. Pour la première fois, en 2019, Bpifrance, PwC et l'Observatoire de la RSE (Orse) ont lancé une grande enquête pour recueillir la parole des fournisseurs.

LES ENSEIGNEMENTS CLÉS DE L'ENQUÊTE BPIFRANCE-ORSE-PwC FRANCE

1) La RSE est un passage obligé dans la relation donneurs d'ordre – fournisseurs, tendance renforcée par la loi sur le devoir de vigilance

Plus de 70% des fournisseurs interrogés sont régulièrement sollicités par leurs clients sur les sujets de RSE. Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur le Devoir de Vigilance¹, un tiers des entreprises se disent davantage sollicitées sur des sujets de RSE.

2) Les demandes RSE se concentrent au moment de l'appel d'offre

Dans 79% des situations, les sollicitations des donneurs d'ordre en matière de RSE se font au stade de l'appel d'offre. 20% des répondants ont déclaré être sollicités par leurs clients en matière de RSE en cours ou en fin de contrat.

3) Des TPE PME majoritairement convaincues de l'intérêt économique d'une démarche RSE

61% des fournisseurs reconnaissent que les demandes RSE de leurs clients les conduisent à améliorer leur offre et processus et peuvent représenter une source de nouvelles opportunités. 49% d'entre eux initient une démarche de certification, et ce, même si le client ne l'exige pas.

4) Des sollicitations qui conduisent les fournisseurs à structurer leur gouvernance de la RSE

60% des entreprises répondantes n'ont pas de personnes dédiées aux questions RSE, et ce, ni à temps partiel, ni même en complément d'autres responsabilités. L'enquête révèle que les clients s'intéressent également à la performance sociale et environnementale de leurs fournisseurs de rang 2 (70% des clients souhaitent avoir des informations sur ces derniers).

¹ La loi n°2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, étend pour environ 150 entreprises donneurs d'ordre l'obligation de vigilance à leurs fournisseurs en matière de RSE.

5) Des questionnements RSE encore trop génériques et pas suffisamment centrés sur les enjeux matériels des fournisseurs

38% des fournisseurs soulignent que la pertinence des sollicitations RSE n'est pas au rendez-vous. Les principales raisons identifiées pour expliquer l'inadaptation de certaines sollicitations révèlent des carences dans l'allocation de moyens financiers et humains (en temps et compétences) du côté des donneurs d'ordre.

6) La RSE est une condition importante d'accès aux marchés, mais encore peu d'impact sur les prix de vente

79% des fournisseurs interrogés expliquent qu'ils ne parviennent pas à valoriser leurs performances RSE au travers des prix de ventes de leurs produits ou services. Plus de la moitié des fournisseurs répondants ont déclaré que les clients ne reconnaissent pas leur performance RSE à travers le maintien des contrats et l'obtention de nouveaux marchés.

7) Une évolution positive de la relation donneurs d'ordre - fournisseur, mais un manque de cohérence avec d'autres enjeux majeurs pour les fournisseurs

Si 49% des fournisseurs soulignent des améliorations dans la relation donneurs d'ordre - fournisseurs ces dernières années, ils déplorent néanmoins trop peu d'avancées sur les sujets suivants : la pression à la baisse sur les prix (87%), les clauses contractuelles déséquilibrées (72%), le non-respect des délais de paiement (59%) et la modification unilatérale du contrat (36%).

8) Les fournisseurs souvent laissés sans accompagnement face aux demandes des donneurs d'ordre

87 % des fournisseurs ne sont pas accompagnés par leurs clients dans leurs démarches RSE. Les entreprises qui à ce jour accompagnent leurs fournisseurs dans leurs démarches RSE, mettent en place diverses initiatives : la définition d'un plan d'actions pour accompagner l'instauration de mesures RSE (39%), les réunions de suivi sur la mise en place de mesures RSE (39%), les ateliers sur les sujets RSE (26%), ou encore la dispense de formation (13%).

9) Les fournisseurs appellent à plus de transparence

Plus de la moitié des fournisseurs ressent un manque de communication et de transparence des clients notamment le fait que la pondération des critères RSE ne soit pas communiquée lors des appels d'offres des clients (65%), et que les clients ne fassent pas de retours suite aux réponses RSE apportées (51%).

10) L'exemplarité des donneurs d'ordres est fortement attendue, en matière d'achats mais aussi plus globalement en termes de cohérence sur leurs engagements responsables

63% des fournisseurs sondés n'estiment pas leurs clients comme matures concernant les thématiques RSE. Un constat qui rejoint le sentiment de dissonance pour 66% des fournisseurs entre les exigences RSE des clients en matière d'achats et leurs propres pratiques RSE, notamment concernant la loyauté des pratiques commerciales, les relations et les conditions de travail, les matières premières et les circuits courts, ou encore les questions d'éthique.

Plus de 20% des fournisseurs ont expliqué avoir déjà refusé une commande de la part d'un client en raison de leurs pratiques sociales et environnementales.

Méthodologie et profils des répondants de l'enquête « RSE : la parole aux fournisseurs ! »

- L'enquête a été administrée par Bpifrance auprès d'entreprises françaises entre avril et juin 2019 mais également relayée par quatre partenaires : le Medef, Coop de France, la FEP et les SCOP du BTP.
- Plus de 600 entreprises ont répondu à l'enquête, dont 91% de représentants de TPE et PME.
- La grande majorité des répondants (87%) sont les dirigeants de leur organisation.
- Les fournisseurs interrogés ont des clients de toutes tailles et peuvent avoir de 10 à plus de 1000 clients différents. A noter, près du tiers (28%) des PME-TPE du panel ont entre 100 et 499 clients. Plus de la moitié de ces entreprises (52%) ont un unique client représentant 20% ou plus de leur chiffre d'affaires.
- 9% des entreprises répondantes ont un client représentant plus de 50% de leur CA.

A propos de l'Orse :

L'Orse est une organisation multi parties-prenantes qui accompagne les stratégies RSE des entreprises et qui est identifiée à l'international comme l'experte de référence de la RSE en France.

Cette vision s'articule autour de trois missions :

- Anticiper et animer les dynamiques émergentes de la RSE
- Fédérer autour de la RSE toutes les fonctions dans les organisations et faire évoluer les membres vers un modèle d'entreprise durable en s'appuyant sur nos expertises
- Mettre à disposition des acteurs de la RSE des clés de compréhension, des outils et une analyse des bonnes pratiques en France, en Europe et à l'international.

www.orse.org @ObsRSE

A propos de Bpifrance :

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

À propos de PwC France et pays d'Afrique francophone :

PwC développe en France et dans les pays francophones d'Afrique des missions de conseil, d'audit et d'expertise comptable, privilégiant des approches sectorielles. Plus de 276 000 personnes dans 157 pays à travers le réseau international de PwC partagent solutions, expertises et perspectives innovantes au bénéfice de la qualité de service pour clients et partenaires. Les entités françaises et des pays francophones d'Afrique membres de PwC rassemblent 6 400 personnes couvrant 23 pays. Rendez-vous sur www.pwc.fr

En se mobilisant au quotidien pour conseiller et accompagner ses clients dans leur réussite, PwC contribue à la dynamique de l'économie française. A travers ses études et ses analyses d'experts, PwC s'engage également à anticiper les économies du futur et à développer les nouveaux usages technologiques. Enfin, en apportant des solutions pour maîtriser les risques, PwC crée de la confiance entre les acteurs et sécurise le cœur de l'économie française.

PwC France a lancé le mouvement #LetsgoFrance pour valoriser tous ceux qui travaillent à la réussite de l'économie française. Rejoignez-nous et agissons ensemble : www.letsgofrance.fr
« PwC » fait référence au réseau PwC et/ou à une ou plusieurs de ses entités membres, dont chacune constitue une entité juridique distincte. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.pwc.com/structure

Contacts presse :

ORSE

Leslie Toledano

Tél. : 06 10 20 79 60

Leslietoledano.rp@gmail.com

Bpifrance

Laure Schlagdenauffen

Tél. : 01 41 79 85 38

laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr

PwC

Raphaëlle de Coupigny

Tél. : 01 56 57 88 45

raphaelle.de.coupigny@pwc.com